PRESSE - INFO - PRESSE

GUIDE SUCCINCT DES PRINCIPAUX SIGLES ET TERMES DE L'OTAN

OTAN

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
Organisation instituée par le Traité de Washington, en avril 1949, en tant que système de défense collective de l'Ouest, et célébrant à présent son 50e anniversaire. Trois nouveaux membres y ont adhéré le 12 mars de cette année, ce qui a porté à 19 le nombre de ses pays membres. Depuis le début des années 90, les Alliés ont effectué d'importantes réductions de forces et adapté la structure de commandement de l'Alliance aux besoins liés aux nouveaux rôles et missions de gestion des crises, de maintien de la paix et de soutien de la paix. Ils coopèrent activement avec les pays européens non OTAN, dans le cadre du Partenariat pour la paix. L'Acte fondateur OTAN-Russie, signé en mai 1997, a établi une nouvelle relation de coopération avec la Fédération de Russie. En juillet 1997, l'OTAN a signé une Charte de partenariat spécifique avec l'Ukraine.

CAN

Conseil de l'Atlantique Nord.
Composé des représentants des pays membres de l'Alliance, le Conseil est la plus haute instance de prise de décisions de l'Organisation. Il se réunit régulièrement à Bruxelles au niveau des Ambassadeurs, au moins deux fois par an au niveau des Ministres des affaires étrangères et de la défense, et occasionnellement au sommet, comme il va le faire à Washington, au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Concept stratégique.
Ce concept est l'énoncé officiel des objectifs de l'Alliance; il apporte des orientations du plus haut niveau sur les moyens politiques et militaires à employer pour atteindre ces objectifs. Il s'adresse, d'une part, à l'opinion des pays alliés et à d'autres publics, à qui il expose les raisons qui sont à la base de l'Alliance et de ses activités, et, d'autre part, aux autorités militaires de l'OTAN, à qui il fournit des directives concernant l'évolution des capacités militaires et la préparation à des opérations éventuelles. Le premier Concept stratégique a été publié en 1991. Une nouvelle version en est établie pour approbation à Washington.

Le Concept stratégique actualisé prendra en compte les développements politiques et militaires intervenus depuis 1991, et il confirmera aussi, comme les Chefs d'Etat et de gouvernement l'ont demandé à leur réunion de Madrid, l'importance fondamentale de la défense collective et du lien transatlantique.

FCE

Traité sur les forces conventionnelles en Europe.
Ce traité, d'importance primordiale pour la maîtrise des armements, constitue la pierre angulaire de la sécurité européenne. Plus de 58.000 équipements militaires ont été détruits en Europe depuis sa signature, en 1990, par les pays de l'OTAN et les membres de ce qui était alors l'Organisation du Traité de Varsovie. Le 30 mars 1999, la Russie et l'OTAN, ainsi que les autres Etats européens intéressés, sont tombés d'accord sur toutes les principales questions, ce qui devrait permettre d'adapter le Traité sur les FCE en temps voulu pour le Sommet que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe tiendra à Istanbul en novembre 1999.

IESD

Identité européenne de sécurité et de défense.
Le développement de l'IESD au sein de l'Alliance a pour but de permettre à tous les Alliés européens d'apporter à l'OTAN une contribution plus cohérente et plus efficace en tant qu'expression de leurs responsabilités partagées, et de renforcer le partenariat transatlantique, tout en leur donnant les moyens d'agir ensemble dans un contexte européen. Il représente une partie essentielle de l'adaptation des structures de l'Alliance.

UEO

Union de l'Europe occidentale.
Instituée à l'origine par le Traité de Bruxelles de 1948, l'UEO compte actuellement 10 pays membres, qui sont tous aussi membres de l'OTAN. Elle compte également des pays membres associés (membres de l'OTAN n'appartenant pas à l'UE) et des Partenaires associés (pays n'appartenant ni à l'UE ni à l'OTAN). L'UEO a été réactivée en 1984 dans le but de développer une identité européenne de défense commune et de renforcer le pilier européen de l'Alliance.

PPP

Partenariat pour la paix.
Créé en janvier 1994, le PPP offre aux Partenaires de l'Alliance, maintenant au nombre de 25, la possibilité de prendre part, avec l'OTAN, à des programmes de coopération en matière de sécurité adaptés à leurs besoins propres. Ces programmes comportent des activités telles que des exercices militaires et des opérations concernant les situations d'urgence dans le domaine civil. L'ensemble a été renforcé de manière à accroître le rôle des Partenaires dans la planification et la direction des programmes futurs.

PARP

Processus de planification et d'examen du PPP.
Processus établi en novembre 1994, en tant qu'activité distincte dans le cadre du programme du Partenariat pour la paix, à l'intention des pays partenaires souhaitant y participer. Il a pour but de favoriser la transparence dans l'établissement des plans de défense et d'accroître l'interopérabilité entre les forces des Partenaires et celles des pays de l'OTAN, par l'élaboration et l'examen d'objectifs de planification mutuellement agréés. Dix-sept pays partenaires y participent actuellement.

CPEA

Conseil de Partenariat euro-atlantique.
Institué en mai 1997, le CPEA fournit un cadre général pour le développement de la dimension politique du PPP et l'établissement d'une coopération pratique plus étroite. Il réunit des représentants des Alliés et des Partenaires - 44 pays au total. Une réunion au sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays du CPEA doit se tenir à Washington le 25 avril, au lendemain du Sommet de l'OTAN.

CCP OTAN-RUSSIE

Conseil conjoint permanent.
Il s'agit de l'instance qui dirige la nouvelle relation entre l'OTAN et la Russie établie dans l'Acte fondateur signé le 27 mai 1997. Le CCP, où siègent ensemble les Ambassadeurs des pays alliés et de la Russie, se réunit régulièrement à l'OTAN, et aussi au niveau des Ministres des affaires étrangères au moins deux fois par an. Il constitue un forum de consultation, de coopération et de consensus pour l'examen des questions politiques et de sécurité, comme dans le cas de la crise du Kosovo. Il s'est révélé d'une grande utilité lorsqu'il a fallu maintenir un dialogue dans le meilleur comme dans le pire des climats politiques.

Commission OTAN-Ukraine.
Cette commission a été instituée en vertu de la Charte sur un partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine. Elle se réunit au moins deux fois par an pour étudier l'état d'avancement de la relation entre l'OTAN et l'Ukraine. Une réunion au sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays alliés et de l'Ukraine se tiendra à Washington après le Sommet de l'OTAN.

LE SACEUR ET LE SACLANT

Le Commandant suprême des forces alliées en Europe et
le Commandant suprême allié de l'Atlantique
sont les deux hauts commandants ayant en charge la structure militaire intégrée de l'Alliance.

LE SHAPE

Le Grand quartier général des puissances alliées en Europe,
implanté près de Mons, en Belgique, est le siège du Commandement allié en Europe.

OSCE

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.
Anciennement connue sous le nom de Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'OSCE était à l'origine une instance politique qui établissait des principes fondamentaux régissant la conduite des affaires internationales de manière à atténuer les tensions et à instaurer la confiance entre les Etats. C'est aujourd'hui une organisation officielle de 55 membres, dont tous les pays d'Europe ainsi que le Canada et les Etats-Unis. Elle a supervisé l'organisation des élections tenues en Bosnie-Herzégovine et organisé la mission de vérification internationale au Kosovo qui a contrôlé le respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la crise dans cette région, jusqu'au retrait des vérificateurs après l'échec, à la mi-mars 1999, des négociations sur un règlement politique.

LA SFOR ET L'IFOR

La **Force de stabilisation (SFOR)** dirigée par l'OTAN a été déployée en Bosnie-Herzégovine depuis décembre 1996, dans le cadre de l'action menée pour veiller à l'application de l'Accord de paix de Dayton dans l'ex-Yougoslavie. Elle a remplacé la **Force de mise en oeuvre (IFOR)** qui était chargée de l'application des aspects militaires de l'Accord. Plus de 35 pays, OTAN et non OTAN, ont fourni des forces à la SFOR, dont l'effectif est de plus de 30.000 hommes.

KVM

Mission de vérification au Kosovo.
Il s'agit d'une force de vérificateurs non armés organisée par l'OSCE et déployée au Kosovo depuis la fin de l'année 1998 pour contrôler le respect par les forces serbes et les éléments kosovars armés des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la crise dans cette région. La mission a été retirée après l'échec, à la mi-mars 1999, des négociations sur un règlement politique.

Force d'extraction.
Une force OTAN de quelque 2.000 hommes a été mise en place dans l'ex-République yougoslave de Macédoine[1] pour le cas où elle devrait servir de Force d'extraction de la Mission de vérification de l'OSCE. Cette Mission a été retirée sans incident à la mi-mars 1999, après l'échec des négociations sur un règlement politique du conflit. La Force d'extraction a été placée sous le contrôle opérationnel du Commandant du Corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe (ARRC) à la fin mars, lorsque la campagne aérienne de l'OTAN a commencé. Par la suite, elle a, comme les autres forces de l'OTAN affectées à cette zone, reçu pour consigne d'aider aux opérations humanitaires nécessitées par l'escalade de la crise des réfugiés dans la région, en attendant d'être redéployée au sein d'une force de mise en oeuvre, après un règlement politique.

KFOR.
Il s'agit d'une force multinationale dirigée par l'OTAN dont le déploiement au Kosovo a été proposé par l'Alliance en vue de mettre en oeuvre les aspects militaires d'un règlement politique du conflit. La KFOR a été stationnée à l'avance dans l'ex-République yougoslave de Macédoine[2], ses effectifs étant placés sous le contrôle opérationnel du Commandant du Corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe (ARRC) à la fin mars, lorsque la campagne aérienne de l'OTAN a commencé. Elle a ensuite été réaffectée à des tâches humanitaires nécessitées par l'escalade de la crise des réfugiés dans la région.

---

1 et 2 La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.